



CONSEIL MUNICIPAL du 25 mai 2020

Ouverture de séance à 19h00.

Le Maire, Gustave BOSQ fait l'appel des conseillers municipaux nouvellement élus et transmet la présidence du conseil au doyen de séance : Richard LENOIR.

Richard LENOIR demande à Carol FABUREL d'être secrétaire de séance.

Richard LENOIR demande deux accesseurs, Céline CONSTANS et Alain PIECQ se proposent afin de procéder au vote et au dépouillement.

Richard LENOIR demande qui souhaite être maire :

1 candidat se présente : Gustave BOSQ.

Aucunes autres candidatures.

VOTE des conseillers pour le MAIRE :

Résultats 1er tour

BOSQ Gustave : 9 voix

CONSTANS Céline : 1 Voix

1 vote blanc

Gustave BOSQ est élu au premier tour à la majorité absolue.

Gustave BOSQ prend la présidence du conseil municipal et propose 2 adjoints pour faciliter son travail futur en travaillant en équipe.

Le conseil accepte à l'unanimité.

Le Maire demande de rajouter à l'ordre du jour, l'élection des délégués de la commune pour le S.I.VU de l'école des Puys.

VOTE des conseillers POUR LES ADJOINTS AU MAIRE :

1^{er} Adjoint :

Le maire propose Christophe MATHERON pour être 1^{er} adjoint au maire.

Résultats 1^{er} tour :

Christophe MATHERON : 11 voix élu au 1^{er} tour à l'unanimité.

2^{ème} adjoint :

Le maire propose Olivier BERGERETTI comme 2^{ème} adjoint.

Résultat 1^{er} tour :

Olivier BERGERETTI : 10 voix

Céline CONSTANS : 1 voix

Olivier BERGERETTI est élu au 1^{er} tour à la majorité absolue.

Aucunes autres candidatures pour les adjoints.





Suite à ces élections, il est procédé à la désignation des 4 délégués de la commune pour le S.I.V.U de l'école.

Le Maire propose :

- | | | |
|----------------------|-----------|-----------------------|
| - Gustave BOSQ, | suppléant | - Christophe MATHERON |
| - Olivier BERGERTTI, | suppléant | - Rémi ALLEC |
| - Céline CONSTANS, | suppléant | - Sébastien MARTIN |
| - Fabien BERROD, | suppléant | - Patrick MAGNAN |

Cette proposition est acceptée et le vote à main levée désigne à l'unanimité les 4 délégués ci-dessus.

La séance est levée à 20H00.

&&&&&&&

